CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E84845** **VALABLE JUSQU'AU** **09/02/2027**

ÉDITÉ LE 25/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON
Siret : 499 024 859 00039
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 8010014
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146080913

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146080913

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : A S F TOITURES

AVENUE DE LA GARE
LIEU DIT LE FOURACHAUX
69380 MARCILLY-D'AZERGUES

Téléphone : 04 72 09 01 62 **Fax :** 04 72 40 93 55
Portable : 06 32 29 99 51
Responsabilité légale :
PAGNON ARMEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :
E-mail : contact@asf-toitures.fr

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 861 657 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	30	10/02/2026
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		10/02/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		10/02/2026
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		10/02/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/02/2026 11:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E84845** **VALABLE JUSQU'AU** **09/02/2027**

ÉDITÉ LE **25/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2007
Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : **499 024 859 00039**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 8010014

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146080913

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146080913

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **A S F TOITURES**

AVENUE DE LA GARE
LIEU DIT LE FOURACHAUX
69380 MARCILLY-D'AZERGUES

Téléphone : 04 72 09 01 62 **Fax :** 04 72 40 93 55
Portable : 06 32 29 99 51

Site Internet :
E-mail : contact@asf-toitures.fr

Responsabilité légale :
PAGNON ARMEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 30 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	10/02/2026
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	10/02/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	10/02/2026
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	10/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	10/02/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/02/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/02/2026 11:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.